



**Projet Construction d'Hangars type volière
avec couverture photovoltaïque
Ferme de la Motte
Sainte-Croix-en-Bresse (71)**



HYDROÉLECTRIQUE



PHOTOVOLTAÏQUE



ÉOLIEN

Table des matières

1. PRESENTATION DU GROUPE UNITE	3
1.1 LE GROUPE	3
1.2 NOS ATOUTS	3
1.3 NOS 35 ANS D'EXPERIENCE	4
1.4 NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL	4
2. PRESENTATION DE L'ELEVAGE FERME DE LA MOTTE	6
2.1 LOCALISATION	6
2.2 L'ELEVAGE FERME DE LA MOTTE	6
2.3 FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION	8
3. PRESENTATION DU PROJET	10
3.1 LA VOLIERE PHOTOVOLTAÏQUE	10
3.2 AVANTAGES DU PROJET POUR L'EXPLOITANT	12

1. PRESENTATION DU GROUPE UNITE

1.1 LE GROUPE

Depuis plus de 35 ans, le groupe UNITE développe, construit et exploite des centrales de production d'électricité locale et durable : des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des installations photovoltaïques.

UNITE est un groupe, agile, financièrement solide, ancré dans les territoires, avec des compétences reconnues, dans le secteur des énergies renouvelables. UNITE conduit sa croissance, avec des démarches et des valeurs inscrites dans la durée.

UNITE est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Ses principaux actionnaires financiers sont : OMNES CAPITAL, BPI-FRANCE et SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES.

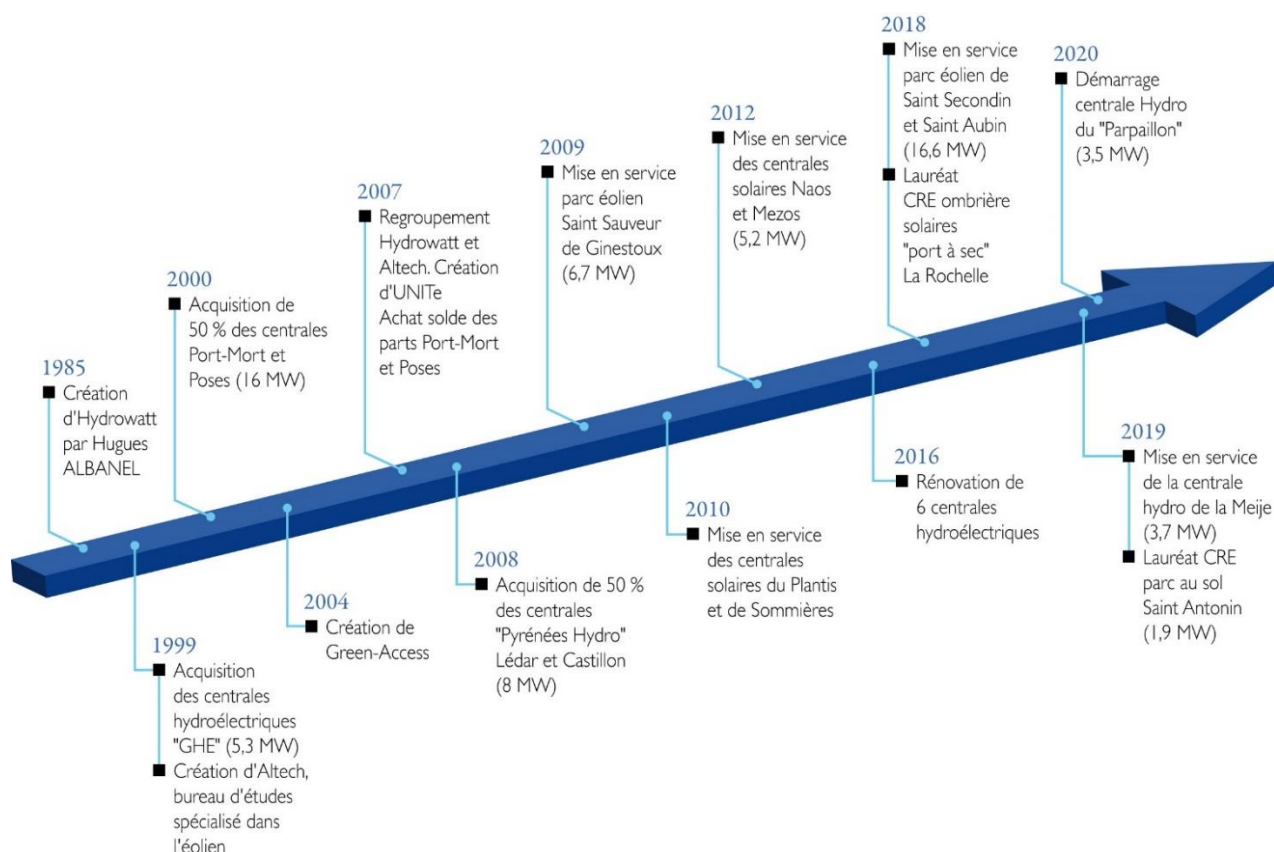
1.2 NOS ATOUTS



Sur le marché de la production d'électricité renouvelable, locale et durable, UNITE bénéficie de nombreux atouts pour poursuivre sa croissance :

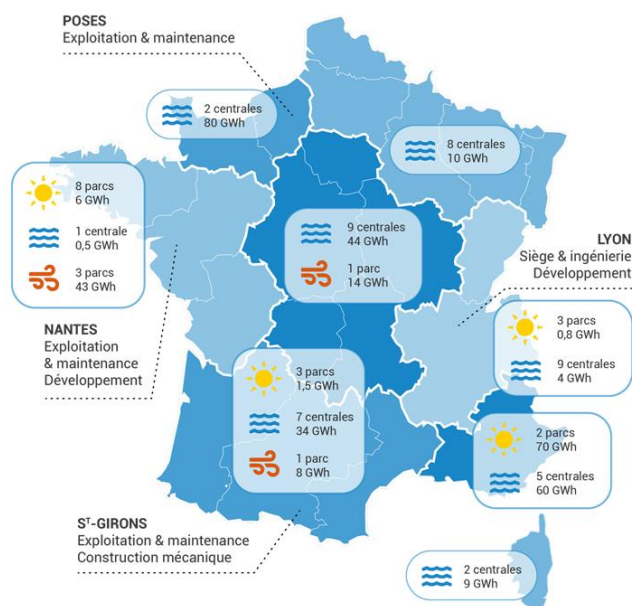
- **35 ans d'expérience** opérationnelle dans les énergies renouvelables
- la **maîtrise de 3 filières** d'électricité renouvelable (Hydroélectricité, Eolien et Photovoltaïque)
- les convictions et les valeurs d'**équipes engagées** dans une activité qui a du sens
- un **ancrage territorial** fort, grâce à des Hommes et des centrales implantées dans plus de 50 communes de France
- l'**agilité** d'un groupe dynamique, à taille humaine

1.3 NOS 35 ANS D'EXPERIENCE

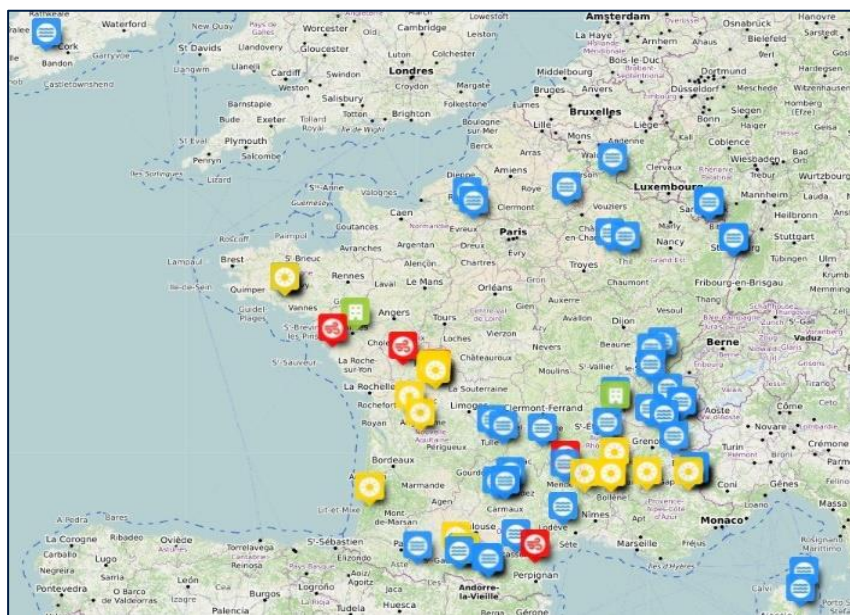


1.4 NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL

Le groupe UNITE exploite près de 70 sites de production d'électricité locale et durable, répartis sur plus de 50 communes en France :



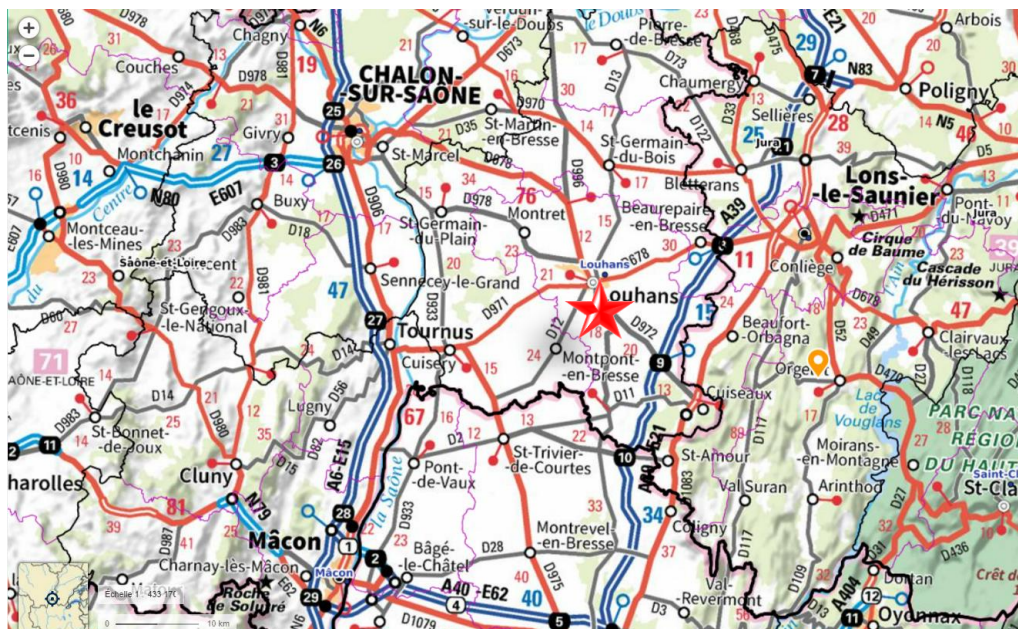
CARTE 1 : ORGANISATION REGIONAL DU GROUPE



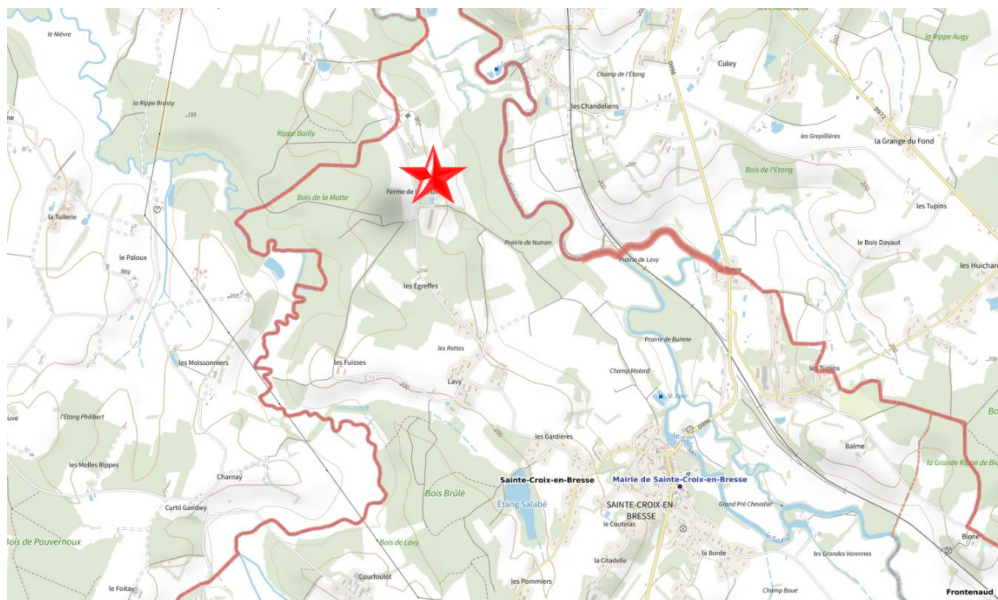
CARTE 2 : LOCALISATION DES CENTRALES DU GROUPE

2. PRESENTATION DE L'ELEVAGE FERME DE LA MOTTE

2.1 LOCALISATION



CARTE 1 : LOCALISATION DU PROJET A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT



CARTE 2 : LOCALISATION DU PROJET A L'ECHELLE COMMUNALE

2.2 L'ELEVAGE Ferme de la Motte

La faisanderie ferme de la Motte, située à Sainte-Croix-en-Bresse (71) au lieu-dit « La Motte » est dirigée par Monsieur Emmanuel Massot qui en est le propriétaire et l'exploitant.

Monsieur Massot travaille sur son exploitation avec un employé.

La faisanderie est un élevage intensif indépendant spécialisé dans l'élevage de faisans et de perdrix. Jusqu'à 30 000 faisans sont élevés annuellement. Les oiseaux sont vendus directement à des associations de chasse, des chasses privés mais servent également pour de la réinsertion en milieu.

La surface de l'exploitation est d'environ 6 Ha et concerne les parcelles cadastrales suivantes :

Parcelles	Surfaces en m ²
A 591	22 015
A 592	20 155
A 576	7 734
A 36	4 380
A 34	765
Surface totale	55 049 m ²



FIGURE 1 IMPLANTATION ACTUELLE DE LA FAISANDERIE (SOURCE GEOPORTAIL)

2.3 FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

Les oiseaux sont élevés dans des volières constituées de filets et de grillage. Les filets sont maintenus à plusieurs mètres de hauteur par des poteaux de manière à favoriser le vol des oiseaux dans les volières. La surface d'une volière varie en fonction de l'espèce et de l'âge des oiseaux qui y logent.



PHOTO 1: EXTERIEURE D'UNE VOLIERE (PRISE DE VUE 12/04/2022)

De leur arrivée à 1 jour jusqu'à environ 60 jours, les poussins sont élevés en poussinière, car ils sont encore trop vulnérables pour sortir dehors. Au bout de quelques semaines, ils accèdent à des pré-volières (petites volières), en ayant toujours accès au bâtiment, pour les acclimater progressivement. Quelques semaines plus tard ils sont enfin transférés dans les grandes volières, sans accès au bâtiment, et où ils restent plusieurs mois jusqu'à leur vente.

L'agencement des volières, des pré-volières et des poussinières au sein d'un élevage de gibier est essentiel : l'éleveur cherche à minimiser les interventions, les transferts d'animaux pour limiter le stress des oiseaux et leur contact avec les humains.

La qualité des infrastructures est la clé d'un élevage de gibier de qualité. Permettant de garantir tant le bien-être des animaux que les bonnes conditions de travail des éleveurs. Le maintien des volières de qualité en bon état n'est aisé. En effet, les structures légères des volières sont très vulnérables aux intempéries et à l'usure du temps. Entre deux périodes d'élevage des remises en état sont souvent

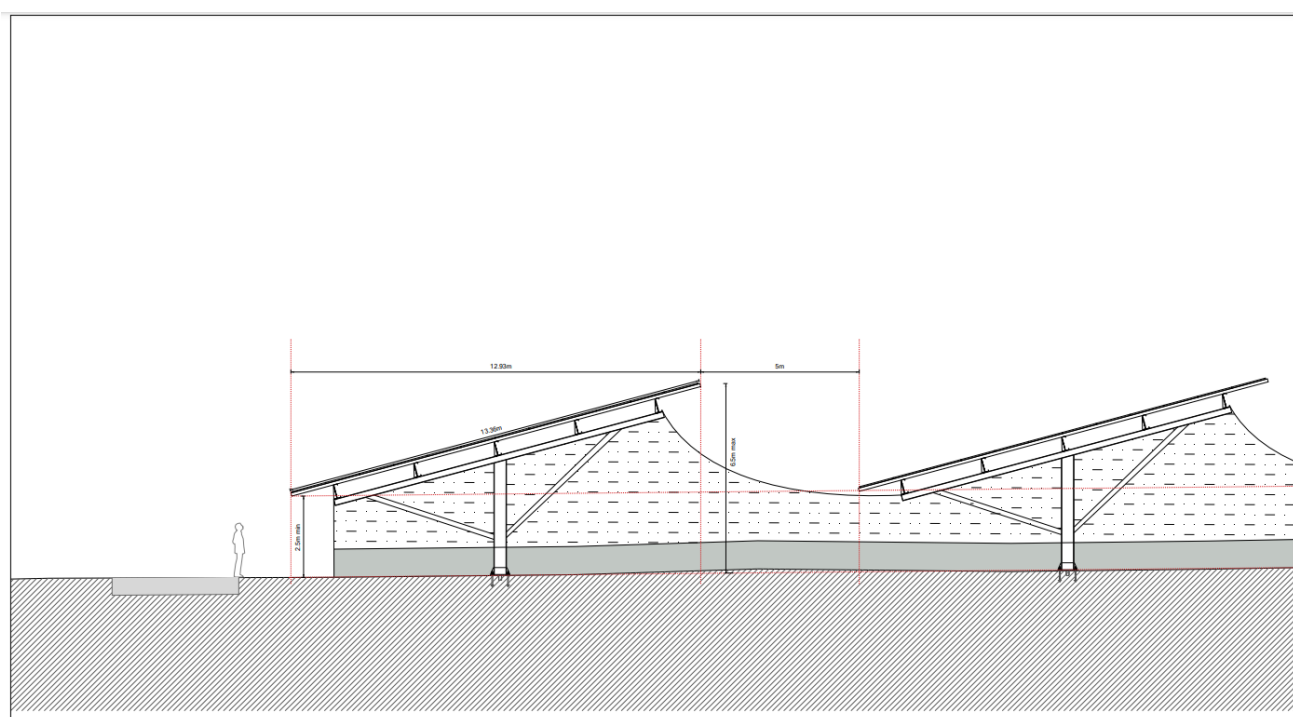
effectués, et même parfois pendant la période d'élevage. Ces réparations sont coûteuses en temps et en matériel. De plus, si des volières s'abiment et que les oiseaux s'échappent ; ou si des poteaux cèdent et que les filets s'effondrent, les oiseaux peuvent mourir. Ce qui engendre une perte sèche de revenus pour l'éleveur.

3. PRESENTATION DU PROJET

3.1 LA VOLIERE PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet consiste en la création de volières avec une structure en acier galvanisé intégrant une couverture partielle de panneaux photovoltaïques au-dessus des filets.

Les abris photovoltaïques espacés les uns des autres soutiendront des filets à **2** mètres au point le plus bas et **5,5** mètres au point le plus haut. Le pourtour des volières photovoltaïques est clos par des filets sur les parties hautes et du grillage sur les parties basses sur une hauteur de 2 mètres.



PLAN DE COUPE D'UNE OMBRIERE

3.2 AVANTAGES DU PROJET POUR L'EXPLOITANT

Ce projet va permettre de remplacer les volières existantes vétustes et fragiles par des volières plus solides et conçues pour durer dans le temps.

Réduction des coûts d'entretien : Avec une structure plus robuste conçue et dimensionnée pour durer et résister aux aléas climatiques, les volières photovoltaïques ne nécessitent aucun entretien de la part de l'éleveur.

Réduction du risque : Le risque d'effondrement des volières et la mort des oiseaux qui en découle sont ainsi évités. Davantage d'espace dans les volières.

Zones abritées : Les zones couvertes permettront aux oiseaux de s'abriter des intempéries. Les perdrix sont très vulnérables aux intempéries. Il est fréquent que les perdrix présentes dans une volière s'agglutinent les unes aux autres pour se protéger et que bon nombre d'entre elles meurent étouffées. La présence de zones abritées est donc un avantage considérable qui permet d'éviter ce risque de perte.

Pour assurer un plumage correct les faisans ont besoins de lumière et de pluie, l'implantations des nouvelles volières permettra une lumière suffisante, les allées seront suffisamment larges pour que les oiseaux bénéficient de l'eau de pluie sur leur plumage ;

Risques sanitaires (Grippe aviaire) : les volières permettent une meilleure protection, les abreuvoirs seront placés sous les ombrières, donc protégés des fientes des animaux migrateurs, et du soleil pour limiter les hausses de températures ;